

1 juin 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la politique de l'immigration et le développement de Chambéry et de la Savoie dans le cadre des Jeux Olympiques de 1992, Chambéry, jeudi 1er juin 1989.

Monsieur le maire,

- Cher Louis Besson,

- Cette journée en Savoie m'a donné l'occasion de venir à Chambéry, de vous y rencontrer en même temps que vous, mesdames et messieurs ici présents, et je m'en réjouis.

- Il est très important et très utile pour moi de multiplier les circonstances qui me permettent d'approcher au plus près la vie quotidienne des Français, les soucis d'une ville, d'une collectivité locale, territoriale, régionale & bref de voir et de sentir vivre la France. Cela n'est possible qu'avec une grande patience. Sans être un pays très vaste, la France est riche de ses diversités. Pour avoir une idée générale, que de cas particuliers faut-il connaître.

- La Savoie est un département au sein d'une région originale en France. Vous en connaissez les caractères. Vous en avez vécu, vous ou vos pères, l'histoire. Elle ne ressemble pas aux autres. C'est donc avec le souci de mieux comprendre ce que vous êtes que je viens comme cela parmi vous, que je suis votre hôte et que j'essaierai au travers des différentes communes que je visiterai, de saisir, de rassembler l'ensemble des éléments qui me seront fournis, comme vous avez commencé de le faire, cher Louis Besson, il y a un moment.

Vous avez commencé votre allocution en parlant de cette tradition qui voulait que les Savoyards fussent des immigrés lorsqu'ils arrivaient en France et particulièrement à Paris.

- La citation que vous avez donnée montre bien qu'ils ne se trouvaient pas dans une situation d'aisance et de richesse et qu'au contraire ils représentaient typiquement ces populations avides de travail, désireuses de produire, courageuses à l'ouvrage et cependant socialement et économiquement dominées. C'est le sort général des immigrés. Quand on quitte sa terre pour aller vers une autre, c'est parce qu'on en a un vrai besoin. Ce n'est pas le goût des voyages. Ce goût des voyages, il peut occuper quelques jours ou quelques semaines par an, quelques mois d'une vie, il n'est pas notre vie. On aime bien rester chez soi si l'on peut vivre et travailler au pays. C'est une revendication profonde dont j'ai entendu les accents à travers ces dernières décennies et qui reste vraie aujourd'hui comme hier.

- C'est pourquoi il faut tenter de comprendre et c'est vous qui m'avez placé sur ce sujet. Je n'en avais point l'intention spécialement, ce matin à Chambéry, mais sur cette piste-là, j'insiste sur l'effort national qui doit être accompli pour tenter de bien comprendre, avec raison mais avec force, ce que peut signifier la présence d'étrangers chez nous en raison des déséquilibres démographiques. Songez que la France est l'un des rares pays d'Europe ou l'un des deux pays d'Europe à voir sa population s'accroître même si c'est légèrement & c'est à peine la compensation des générations qui s'en vont. C'est-à-dire que notre démographie est faible. Songez qu'en Afrique du Nord, par exemple, la population a doublé en vingt ans. Ce qui veut dire qu'au début du siècle prochain, nous nous trouverons dans une situation complètement nouvelle sur les deux bords de la Méditerranée. Donc un premier devoir consiste précisément à protéger. Sans exagérer ce souci, il est quand même primordial de protéger notre pays et sa

population en même temps que les futurs immigrés contre une situation qui irait se détériorant en raison de l'impossibilité où l'on se trouverait de fournir à chacun le travail auquel il aspire.\

` Suite sur l'immigration `

- Donc, législation stricte & sévérité aux frontières. La loi : oui. Toute la loi, pas davantage. Quiconque vient contre la loi, c'est-à-dire clandestinement sans avoir reçu les autorisations nécessaires, le contrat de travail d'une part et surtout le permis de séjour, ne peut se voir accueilli, quelque désir que nous puissions en avoir car nous devons veiller à l'équilibre général du pays.

- Très bien, cela est dit et cela est et sera respecté. C'est bien le souci du Premier ministre et du ministre de l'intérieur au moment où ils ont présenté au Parlement un nouveau projet de loi qui précisément a pour objet de réaliser la synthèse de ces deux obligations de la puissance publique : protéger notre territoire, faire que notre frontière ne soit pas poreuse à la poussée démographique formidable qui nous attend au siècle prochain & mais en même temps, cela étant fait, veiller avec le plus grand scrupule, d'abord à ce que ceux qui ont obtenu le droit de travailler en France puissent à partir de là jouir de tous les droits des Français. Ils nous apportent leur travail, leur forme de culture. Nous leur devons l'accueil qui leur est dû. Et non toutes ces campagnes qui tendent à se développer contre la présence d'étrangers en France auxquels on ne songe pas à reprocher les travaux pénibles pour lesquels ils se consacrent la plupart du temps.

- Cela implique bien souvent de leur part la soumission non pas à des lois ou à des règlements mais à des pratiques de vie, de logement, d'éducation pour les enfants, extraordinairement difficiles. On n'y pense pas lorsqu'on réclame leur départ alors qu'on a accepté leur arrivée, que bien souvent on l'a sollicitée. Faudrait-il rappeler les charters, les camions qui circulaient en Afrique du Nord notamment, il y a quelques 20, 25 et 30 ans pour fournir à un certain nombre d'entreprises, de grandes entreprises, une main d'oeuvre à bon marché.

- Donc je veux lier ces deux termes : sévérité aux frontières - la frontière doit être préservée de tout manquement à la loi dans les conditions d'entrée en France - humanité et respect des droits de l'homme dès lors que nous avons accepté et que nous avons reçu le bienfait de concours extérieurs.\

` Suite sur l'immigration `

- Ce discours était tenu il y a quelques générations, trois générations, à l'égard des Italiens qui venaient de leur pays. Je suis d'une région où l'on a beaucoup parlé du vol du travail des Français par les Italiens et des hommes illustres de notre histoire comme Gambetta ou Zola ont bien souvent raconté ce qu'avait été leur aventure d'enfance. Et puis il y a eu les Polonais dans le Nord, comme les Belges. La liste serait longue. Les Espagnols à un certain moment ou bien les Portugais. On n'en parle plus et on a raison. Au demeurant tout cela, à l'exception des Polonais, représente l'apport normal de ce que sera l'Europe de la Communauté des Douze et les Polonais dans les régions minières sont à ce point assimilés qu'ils apportent, on le reconnaît de toute part, des éléments de travail, d'intelligence et de présence que nul ne songe à contester.

- C'est plus difficile, sans aucun doute, pour des raisons de moeurs, de religion, de tradition culturelle avec un certain nombre de populations qui viennent d'autres continents, au-delà de la Méditerranée ou du monde asiatique. Mais dès lors que nous acceptons pour des raisons d'équilibre du marché du travail, la présence chez nous de ces personnes, nous devons les traiter comme on le doit, quand on est le pays de la déclaration des Droits de l'Homme. Et s'il faut sévir et il faut sévir de temps à autre, sans tomber dans cette incroyable thèse qui consiste à prétendre qu'il suffit d'être étranger pour être délinquant mais quand il faut sévir, alors respectons les formes de nos lois & c'est tout ce que je demande ! Faisons intervenir notre justice comme on le ferait pour un citoyen français et lorsqu'il s'agit d'étrangers qui se trouvent sur notre sol indûment, ils connaîtront le sort de ceux que l'on refoule aux frontières mais dans des conditions décentes et qui feront honneur à la France.

- C'est cela le sens de la loi qui est aujourd'hui en discussion et qui paraît si contesté par un certain nombre de groupes politiques. Passons sur cette circonstance. L'essentiel consiste à rester fidèle à son histoire, à rester fidèle aux principes qui durent depuis deux siècles, mais

même avant car à l'époque de la monarchie, on respectait les immigrés. La proportion d'immigrés en France ne s'est pas accrue au cours de ces dernières années. On a pu considérer un flux pour le déséquilibre démographique que je viens de relever  $\pounds$  mais d'une façon générale entre 1930 et 1980, le pourcentage d'étrangers en France ne s'est pratiquement pas accru. Il ne faut donc pas présenter comme un problème sans solution, ou dont la solution ne serait que la brutalité et l'affrontement, une question qui a été constamment posée au gouvernement de la France. N'oublions pas que notre pays est un composé de cultures, d'origines différentes qui à partir du creuset national ont fait le pays que nous sommes, pays reconnu et pays respecté sur la surface du monde !\

`Suite sur l'immigration`

- Mon cher Louis Besson, c'est vous qui m'avez mis sur ce sujet. Bien entendu, je retrouve là un thème qui m'est familier, qui m'est particulièrement cher parce que je refuse les exclusions. Lorsque l'on me dit "vous avez mis un coup de pouce supplémentaire", ce qui serait un "fait du prince" sur ce problème-là, je dis simplement c'était écrit. C'est sur ces bases et quelques autres que j'ai annoncé la couleur. Je n'ai pas dissimulé quel était mon objectif lorsque je me suis présenté à l'élection présidentielle en 1988. C'est un contrat que j'ai passé avec les Français et que les Français ont passé avec moi. Il est donc normal que je soutienne les efforts d'un gouvernement, - un gouvernement que j'ai mis en place, que j'approuve et que je soutiens - de ministres dont j'estime le courage et la qualité  $\pounds$  il est normal que je sois à leur côté pour que nous persévérions dans l'action annoncée.\

Vous avez abordé un deuxième thème à partir des immigrés, celui des pauvres en général. Reliant cela à la dernière partie de votre discours sur la notion de partage, vous avez évoqué le rappel d'une décision qui fût savoyarde et particulièrement chambéryenne touchant à la création de l'avocat des pauvres. Cela venait de Amédée VIII. Vous avez d'ailleurs eu un de vos princes qui devint Pape. Enfin je ne sais pas s'il n'était pas un pape un peu original car il était père de huit enfants ! Donc, l'avocat des pauvres, je pense que la France doit avoir aussi ses avocats des pauvres, que c'est le rôle du gouvernement et du Président de la République. Et ceux que cela choque, il faudra qu'ils s'y fassent ! La loi du partage, du partage juste, il ne s'agit pas de nuire à ceux dont l'effort a été mieux récompensé que d'autres, il ne s'agit pas de leur nuire ! Il s'agit simplement d'avoir la notion qu'un grand pays comme le nôtre est porteur de solidarités, que si ces solidarités se brisent, ce pays est en péril. Que de fois on a remarqué au cours des dernières guerres mondiales, qu'au moment où il s'agissait de mobiliser des soldats pour les envoyer souvent à la mort, en tout cas toujours au creux d'un drame terrible, on ne cherchait pas à connaître les moyens de la fortune. Et ceux qui gagnaient le moins, partageaient très également le risque et le danger. Il faut savoir préserver à travers les siècles l'histoire d'un pays précisément uni dans son hétérogénéité. C'est un pays divers où il serait absurde de vouloir faire que chacun ressemble à l'autre. Après tout, moi je me plais assez dans ces contrastes. J'aime que la France soit riche de tout cela, qu'elle soit si différente parfois d'un village à l'autre, mais à condition qu'il y ait une volonté d'unité nationale, de grandes aspirations, un idéal commun et parmi ces idéaux, celui de représenter à la face du monde l'histoire de la France, la continuité du peuple français.\

Cela n'est pas au pluriel, le peuple français, la nation française, la France tout court ! on en a bien besoin ! Mesdames et messieurs, chers amis, on en a bien besoin à la veille d'un nouveau combat, cette fois-ci d'un combat pacifique. Il n'en est pas moins très rude, le terrain que nous offre l'Europe. Un combat pour un bienfait, car je suis convaincu que la France disposera de cartes nouvelles, lorsque l'Europe sera plus ouverte encore qu'elle ne l'est aujourd'hui.

- J'entendais ce matin, un chroniqueur très estimé, à la radio, expliquer que la France aujourd'hui, au sein du Marché commun des douze, se situait économiquement au deuxième rang, derrière l'Allemagne fédérale  $\pounds$  et politiquement et sur bien d'autres terrains, notamment culturel même s'il est difficile d'établir une échelle des valeurs, qui prétendrait que la France occuperait l'un des derniers rangs ? Je veux dire par là que nous sommes outillés, nous sommes en mesure d'agir. Je sens aussi une sorte d'optimisme, de volonté de créer, de construire. Je le rencontre dans toutes les villes où je me rends à l'intérieur de notre pays, comme ici même à Chambéry. Une volonté de travailler, une volonté de construire sans se dissimuler les difficultés

Chambéry. Une volonté de travailler, une volonté de construire sans se dissimuler les difficultés que nous avons à connaître.\

Et, vous abordez, monsieur le maire et cher ami, un problème qui n'est pas spécifique à Chambéry. Chambéry est Chambéry. On aurait dit cela avant, malgré tout on retrouve un problème à caractère général. Il faut construire des logements et il faut que ces logements soient décents, il ne faut pas qu'ils soient exagérément coûteux pour ceux qui auront à les habiter. Aujourd'hui, Louis Besson, vous êtes maire de cette ville, mais vous êtes aussi responsable national, membre du gouvernement, chargé du logement, c'est-à-dire, vous êtes placé à l'un des points les plus sensibles et les plus exposés du travail actuel du gouvernement de la République. C'est un des points de combat obligé. J'ai mis l'accent il y a un peu plus d'un an sur la priorité à l'éducation nationale, à la recherche scientifique, à la formation professionnelle, à la culture en général. Et, il faut faire des choix.

- Cette priorité, elle se paye par des crédits et ces crédits ont été accrus d'une façon très importante. Ce qui veut dire que les autres, faute de disposer d'une trésorerie inépuisable ont dû piétiner parfois. Ils ont connu l'évolution normale que nous permet la lutte contre l'inflation dans notre pays, l'inflation raisonnable. Je l'avais récoltée à quelque 14 %, il y a 8 ans, aujourd'hui, elle tourne autour de 3 %. Mais enfin, il faut bien vivre avec son temps. Et, j'espère et je veux qu'à mesure que nous avancerons, nos priorités non pas se renversent, - cela irait trop vite - mais évoluent. L'effort en faveur de l'éducation nationale : c'est un plan qui durera au moins dix ans & ça ne peut pas être réglé comme cela par un coup de baguette magique & cela restera longtemps une priorité. Cela devrait rester toujours une priorité : formation, éducation, instruction. Il faut maintenant que le logement rentre dans le cercle réduit des priorités nationales, car c'est par là que passe l'un des plus grands drames sociaux. Il pèse sur la condition, les moyens de vivre des catégories françaises les plus nombreuses et les moins aisées. Et, je mettrai, au cours des mois prochains, pour la préparation du prochain budget, l'accent sur ce thème. C'est mon rôle après tout. On pourrait dire que je suis touche à tout. Mon rôle est de veiller à tout en tous cas, afin de donner au gouvernement quelques lignes d'action qu'il gère avec talent & et je lui en laisse la responsabilité qu'il assume comme il convient, lorsque l'on a le souci de la France.\

Alors, vous avez vos problèmes d'équipement, de construction, de développement industriel, de développement agricole & je vous ai entendu avec grand intérêt, j'ai pris note de certains éléments. Je pense que la perspective des Jeux Olympiques devrait permettre déjà une contribution importante de l'Etat et de toutes les collectivités. Il y a un mouvement des affaires, il y a un désir des entreprises, une disponibilité, une capacité, bref, ça bouge. Ça va bouger de plus en plus, d'ici 92, et il en restera bien des traces. Vous en récolterez durablement des bienfaits, par des équipements qui dureront. J'en parlerai lors des prochaines étapes que je vais accomplir en Savoie aujourd'hui. Mais je suis convaincu de l'élan donné par une population active comme la vôtre, dure au labeur, imaginative. La Savoie a fait ses preuves à travers les siècles. Elle apporte beaucoup à notre pays commun, à la France et je dirais que ce caractère original, que je célébrais pour commencer, il s'affirme aussi dans la capacité de produire, la capacité de créer, d'imaginer. Et cette occasion des Jeux Olympiques, je crois que l'on doit en féliciter ceux qui en ont pris l'initiative. C'est une occasion parmi d'autres, mais elle est particulièrement sensible et importante, puisque c'est un rendez-vous international de très grande envergure, pour célébrer les vertus de la jeunesse et les vertus du sport, c'est-à-dire les vertus du courage, de l'imagination, et de l'audace et de la discipline. Bon, alors de ce point de vue, je puis vous dire que la puissance publique nationale a déjà décidé et continuera d'accompagner vos efforts et vous pourrez le constater, vous avez parlé de la route, bien entendu la route & le chemin de fer, bien entendu le chemin de fer & le TGV va se mettre de la partie, vous serez donc en mesure d'ouvrir votre département plus encore qu'hier aux moyens modernes du désenclavement, phénomène accentué comme vous l'avez remarqué vous-même par le fait que cessant d'être un département en bout de circuit, buttant sur une montagne difficile à franchir, vous allez vous trouver, désormais, dotés des moyens de circulation qui vont ouvrir un peu de tous les côtés, et qui, en même temps font de vous l'une des régions centrales de l'Europe nouvelle.\

Bon, j'en ai fini, je ne veux pas que cette conversation dure trop longtemps, mais vous avez

conclu précisément sur cette notion à laquelle je reviens, du partage. Je sais votre souci personnel de ces choses. J'ai pu le constater en venant dans votre ville, très brièvement comme ça, mais j'ai le coup d'oeil. Et puis dans cette salle, cette maison de la culture, l'effort architectural, en même temps un lieu de rassemblement convivial pour Chambéry qui a peut-être connu des moments difficiles, mais après tout chacun est prêt à prendre en mains le destin de cette ville et de ce département, bien au delà des clivages politiques, je l'espère. Vous aimez votre ville, servez-là en commun et puis reprenez vos combats légitimes de la démocratie chaque fois que vos thèses, vos convictions, vos croyances vous paraissent en jeu. C'est ça la bonne vie de la démocratie, mais la vie quotidienne doit être au maximum possible, une vie où l'on se parle, où l'on cherche à se comprendre et en tout cas où l'on travaille ensemble pour le bien qui nous est commun.

- Je ne veux pas que ça se termine par un sermon ! Simplement je veux dire que quand on se trouve comme cela dans cette ville avec vous, sachant tout ce que je sais du devenir de la Savoie, des travaux qui vous attendent, des efforts qui vous sont demandés, des efforts que vous avez déjà accomplis, des preuves que vous avez apportées à l'histoire, eh bien je veux simplement vous demander de bien vouloir continuer en vous adaptant aux formes de la vie moderne, en sachant que vous n'êtes pas simplement une ancienne province rattachée à la France par le choix de ses habitants, il n'y a pas si longtemps, et puis, devenue comme une sorte de village ou un canton lointain de l'Europe, non.

- Vous êtes au coeur de la bataille et je sais que l'on peut compter sur les Savoyards pour gagner les batailles qu'ils engagent. Moi aussi j'ai entendu et j'ai reconnu le chant des Allobroges en passant & je n'ai pas besoin que vous me le disiez. Mais enfin, je ne vous en veux pas, il est normal que le maire de la ville fasse que rien ne soit ménagé pour éveiller les grands souvenirs, y compris les grands souvenirs de la musique, du chant patriotique, l'expression de l'âme d'un pays. Mais, je me sens vraiment à l'aise parmi vous, très content de vous rencontrer et désireux maintenant de poursuivre ma journée en accumulant les observations et les informations qui me permettront de rentrer à Paris ce soir en ayant plus confiance encore dans le destin national et dans l'avenir de la Savoie.\